

Réunion du Comité exécutif

Genève, du 3 au 4 avril 2019



Point 15 : Résolutions et déclarations - résolution additionnelle

Résolution sur le Brunei

Le Comité exécutif de l'UITA, réuni les 3 et 4 avril 2019 à Genève:

CONDAMNE l'adoption prévue au Brunei d'une nouvelle législation qui instaure la peine de mort par lapidation pour les rapports homosexuels ;

AFFIRME SA SOLIDARITÉ avec les travailleurs-euses et citoyen-ne-s du Brunei et ailleurs dans le monde qui luttent pour l'égalité et la fin de toutes les formes de discrimination à l'endroit des personnes LGBTI ;

NOTE que la chaîne hôtelière Dorchester Collection est entièrement détenue par l'agence d'investissement du gouvernement du Brunei ;

APPELLE les affiliées de l'UITA à demander instamment à leurs gouvernements respectifs de protester formellement auprès du gouvernement du Brunei contre l'instauration de la peine capitale pour les rapports homosexuels et d'exiger qu'il annule l'entrée en vigueur de ce nouveau code pénal ;

APPELLE les organisations affiliées de l'UITA à demander, le cas échéant, l'exclusion des hôtels de la Dorchester Collection des organisations nationales d'employeurs de l'hôtellerie jusqu'à ce que cette législation barbare soit abrogée ;

RÉAFFIRME son engagement à faire en sorte que les droits humains des travailleurs-euses LGBTI soient pleinement respectés, où que ce soit dans le monde.

Proposée par le Secrétariat de l'UITA